



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1978 B 00169

Numéro SIREN : 312 744 832

Nom ou dénomination : ORGANISATION REVISION ET EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2015 sous le numéro de dépôt 3965

**ORGANISATION, REVISION ET EXPERTISE COMPTABLE DE
L'OUEST**

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 Euros
Siège social : 8, rue des Frères Lumière
Z.A. Ragon 2
44119 TREILLIERES
R.C.S. NANTES 312 744 832

Déposé au Greffe
le 09 AVR. 2015
sous le N° 3965
RCS N° 78 B 169

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 24 Février 2015

L'an deux mille quinze et le 24 Février, à dix heures, les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation régulière. Ils sont tous présents.

Monsieur Yannick BAUDRY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Il expose avoir été informé par l'ordre des experts comptables de l'impossibilité de nommer une personne morale dirigeante de la société

En conséquence les sociétés BAUDRY AUDIT CONSEIL représentée par Monsieur Yannick BAUDRY et SONECA représentée par Monsieur Julien SONIGO ont présenté immédiatement leur démission de leur mandat de Directeur Général de la société à effet du 1^{er} janvier 2015.

L'objet de la présente réunion est donc de statuer sur l'acceptation de ces deux démissions

Après divers échanges de vues, les associés ont pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL


L'assemblée prend acte de la décision de la société BAUDRY AUDIT CONSEIL représentée par Monsieur Yannick BAUDRY de démissionner de sa fonction de Directeur Général de la Société ORECO, accepte cette démission qui prendra effet le 1^{er} janvier 2015 et décide de ne pas nommer un nouveau Directeur Général en remplacement.

Cette résolution est prise à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION - DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée prend acte de la décision de la société SONECA représentée par Monsieur Julien SONIGO de démissionner de sa fonction de Directeur Général de la Société ORECO, accepte cette démission qui prendra effet le 1^{er} janvier 2015 et décide de ne pas nommer un nouveau Directeur Général en remplacement.

Cette résolution est prise à l'unanimité

Rep. certifié conforme


EM

ds

3

PA

RG

Le présent procès-verbal, a été fait à TREILLIERES le 24 Février 2015. L'original sera reproduit sur le registre des délibérations.

La société SONECA
Représentée par Julien SONIGO

Julien SONIGO

Philippe HERVE

Yannick BAUDRY

Patrick GUINE

Société BAUDRY AUDIT CONSEIL
Représentée par Yannick BAUDRY

Matthieu GUINE

Pascale ARZUR